

# DELIBERATION DU BUREAU

N°2019-12/44B

**Objet : ACQUISITION DES PARCELLES N° AN 418, AN 441, AN 444, AN 452 ET AN 644 SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN.**

L'an deux mille dix-neuf, le 04 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12	Vote	Pour :	10
En exercice :	12		Contre :	-
Présents :	10		Abstention :	-

**Présents :** Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Thierry DEL POSO, Jacques FIGUERAS, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés :** Georges BRETONES, Louis SALA.

**Secrétaire de séance :** Jean-André MAGDALOU

**Date de convocation :** 27 novembre 2019

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre de la politique de réserve foncière menée par la Communauté de Communes Sud Roussillon dans le domaine de l'agriculture et de lutte contre les friches d'une part, en prévision du projet d'implantation d'une entreprise (culture et mesures compensatoires) d'autre part, et enfin dans le cadre du projet de contournement de Saint-Cyprien nord par le prolongement de la voie des Massardes, la Communauté de Communes Sud Roussillon s'est rapprochée des propriétaires Monsieur et Madame CLARIMONT en vue de l'acquisition de leurs terrains cadastrés AN 418, AN 441, AN 444, AN 449, AN 452 et AN 644 lieudit Les Parets sur la commune de Saint-Cyprien, pour une superficie totale de 18 315 m<sup>2</sup>.

Le service France Domaines a émis un avis en date du 7 octobre 2019 pour un montant de 3 €/ m<sup>2</sup>, soit 54 945,00 € pour 18 315 m<sup>2</sup>.

Ces propriétaires ont donné leur accord pour céder leurs biens au prix total de 54 945,00 €.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

☞ **DECIDE** d'acquérir les parcelles cadastrées AN 418, AN 441, AN 444, AN 449, AN 452 et AN 644 lieudit Les Parets sur la commune de Saint-Cyprien, pour une superficie totale de 18 315 m<sup>2</sup> au prix de 54 945€;

↳ **DIT QUE** les crédits sont inscrits au Budget ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer l'acte notarié à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20191204-2019-12-44B-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2019  
Date de réception préfecture : 06/12/2019



**Préfecture des  
Pyrénées-Orientales**